

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES

RECRUTE

1 CHARGE-E DE MISSIONS TRANSVERSALES ATTRACTIVITE, AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE, MOBILITES.

*Titulaire de la Fonction Publique Territoriale au grade d'attaché,
ou à défaut Contractuel de droit public*

Poste à temps complet, à pourvoir à compter du 1^{er} juin 2023

Créée le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est issue de la fusion de trois intercommunalités (Gevrey-Chambertin, Pays de Nuits-Saint-Georges et Sud Dijonnais). Elle rassemble 30 528 habitants et 55 communes sur un territoire de 493 km² articulé entre Plaine, Côte et Hautes-Côtes, et située entre la Métropole de Dijon et l'Agglomération de Beaune.

Identifiée par son important patrimoine historique et naturel, et par son vignoble de renommée mondiale, au cœur des Grands Crus de Bourgogne et partie intégrante du site inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, elle est la plus importante Communauté de communes du département de la Côte-d'Or et fait partie des 164 intercommunalités nationales dites XXL.

Contexte et missions principales du poste

Le pôle Attractivité Aménagement et développement Durable du territoire a vocation à participer à la conception, au développement et à la mise en œuvre des actions relevant des compétences communautaires dans les domaines de la stratégie du développement durable et de l'aménagement économique, touristique et résidentiel du territoire ; de la protection et de la mise en valeur de son environnement naturel, paysagé et patrimonial.

Au sein de la mission Attractivité et développement, sous la responsabilité du DGA en charge du pôle, et en collaboration avec les autres directions et chargés de mission, le chargé de mission Attractivité, Aménagement et Développement du territoire participe à la mise en œuvre des actions issues du Projet de territoire adopté en janvier 2023. Il en assure le pilotage et la mise en œuvre dans son champ d'intervention, dans le but de maintenir et renforcer l'attractivité du territoire.

Il est susceptible d'intervenir dans toutes les missions transversales qui s'inscrivent dans les objectifs du projet de territoire et dans les compétences du pôle, en apportant un appui aux Directions et services de l'EPCI ainsi qu'aux communes membres.

Missions particulières et modalités d'intervention

1- Dans le domaine du développement touristique :

Conformément aux statuts et à l'intérêt communautaire, le charge de mission Attractivité, Aménagement et Développement du territoire :

- Assure la conception, la mise en œuvre et le suivi des actions relevant de la communauté de communes et inscrites dans le projet de territoire ;

- Coordonne les actions et la stratégie touristique communautaire avec l'Office de Tourisme communautaire et les autres acteurs du tourisme ;
- Conseille, accompagne et soutient les porteurs de projets

2- Dans le domaine du développement économique, du commerce local et de l'économie sociale et solidaire (hors zones d'activités économiques) :

- Participe à la définition de la stratégie et met en œuvre les actions permettant de maintenir et de développer l'attractivité économique du territoire ;
- Conçoit et pilote les dispositifs d'aides aux entreprises ;
- Assure le suivi des collaborations avec les acteurs institutionnels partenaires dans ce domaine : Chambres consulaires, Région, Agence économique, unions commerciales, communes membres,
- Conseille, accompagne et soutient les porteurs de projets

3- Dans le domaine de l'aménagement de l'espace communautaire et de la mobilité :

- Participe au suivi des dispositifs et des actions partenariales et transversales menées par la communauté de communes ou auxquelles elle est associée
- Met en œuvre la stratégie et les actions dans le cadre de la compétence mobilité en lien avec la Chargée de mission PCAET, pilote l'élaboration du schéma directeur des mobilités et le déploiement du schéma cyclo.

Votre profil

Compétences demandées :

- Formation supérieure en développement territorial, économie et/ou marketing territorial,
- Expérience en matière de gestion de projet de développement local appréciée
- La connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales serait un plus
- Sens relationnel affirmé et expérience réussie en matière de conduite de projet
- Réelle aptitude d'animation et de communication
- Permis B exigé

Qualités demandées :

- Sens de l'écoute et esprit d'analyse
- Rigueur, autonomie et disponibilité
- Capacité à travailler en équipe et mobiliser un réseau

Conditions d'exercice

- Lieu d'affectation : Nuits-Saint-Georges, au sein de l'Espace France Services. En fonction des missions, possibilité de se déplacer sur tout le territoire de la Communauté de Communes.
- Temps de travail : 35h00

Recrutement, rémunération et avantages

Recrutement statutaire ou à défaut contractuel de droit public au cadre d'emploi des Attachés.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS

Si cette proposition vous intéresse,
veuillez adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) **avant 23/04/2023**, à :

**Monsieur le Président,
Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
Direction des Ressources Humaines – 3 rue Jean Moulin – 21700 NUITS-SAINT-GEORGES**

Ou par courriel à Madame Sophie CHAFFAUT, DRH
sophie.chaffaut@ccgevrey-nuits.com

Pour tous renseignements concernant l'emploi, vous pouvez contacter
Monsieur Ludovic BOURDIN, DGA du Pôle Attractivité, Aménagement et Développement durable du territoire
ludovic.bourdin@ccgevrey-nuits.com